



Courrier Clubs N° 1412 du 26 mars 2019



**2ème Meeting open des maitres de l'Essonne
en bassin de 50 mètres
les 13 et 14 avril 2019 a Corbeil-Essonnes**



**REGROUPEMENT JUNIORS
06 et 07 avril 2019**



Regroupement juniors

Le comité de l'Essonne organise le 06 et 07 avril 2019 un regroupement avec une sélection des meilleurs nageurs JUNIORS au CNSD de FONTAINEBLEAU.



Liste des nageurs :

Sélection Juniors filles	
AMBRASS Lilou (2002)	E. S. MASSY NATATION
BONDOUY Noah (2004)	E. S. MASSY NATATION
CORNILLON Amandine (2003)	STE NAGEURS MONTGERONNAIS
DESBONNES Leha (2002)	E. S. MASSY NATATION
JOLY Morgane (2004)	E. S. MASSY NATATION
MAUPOUX Nina (2004)	CLUB NAUTIQUE VIRY CHATILLON
MAILLE Salomé (2004)	E. S. MASSY NATATION
ROUSSEAU Elsa (2003)	E. S. MASSY NATATION
SIMOENS Lucille (2005)	E. S. MASSY NATATION
VASQUEZ Lucie (2004)	E. S. MASSY NATATION
Sélection Juniors garçons	
BONEL Antonyn (2001)	C N ST MICHEL SUR ORGE
BOURDON Rayane (2001)	CLUB NAUTIQUE VIRY CHATILLON
GENEVOIS Yanis (2002)	CLUB NAUTIQUE VIRY CHATILLON
LEROY Théo (2001)	CLUB NAUTIQUE VIRY CHATILLON
MELIN Tobias (2003)	CLUB NAUTIQUE DE L'ARPAJONNAIS
NEUVILLE Malo (2001)	CLUB ATHLETIQUE D'ORSAY
RAKOTONDRAMANGA Eliot-Tahina (2002)	E. S. MASSY NATATION
TETART Martin (2003)	C N ST MICHEL SUR ORGE
ZACHELIN Anaïque (2001)	E. S. MASSY NATATION

**Urgent : Nous recherchons deux entraîneurs pour accompagner M. HUERTAS.
Les convocations sont envoyées aux clubs aujourd'hui par courrier.**

Natation course

■ Championnats de France Juniors du 12 au 17 mars 2019 à Dunkerque en bassin de 50 mètres

⇒ Participants

Nom	Club
BERINGUE Raphael (2001)	CA ORSAY
GUILBAUD Charlotte (2004)	CA ORSAY
LEONARDI Vanina (2004)	CN BRUNOY-ESSONNE
ROZE Aziliz (2004)	CN BRUNOY-ESSONNE
BONEL Antonyn (2001)	CN ST-MICHEL-SUR-ORGE
BARBAUD Julien (2004)	CN VIRY-CHÂTILLON
MAUPOUX Nina (2004)	CN VIRY-CHÂTILLON
AMBRASS Lilou (2002)	ES MASSY NATATION
BONDOUY Noah (2004)	ES MASSY NATATION
BRAIZE Néo (2004)	ES MASSY NATATION
CRETET Dorian (2003)	ES MASSY NATATION
DESBONNES Léha (2002)	ES MASSY NATATION
HOUAL Solène (2002)	ES MASSY NATATION
JOLY Morgane (2004)	ES MASSY NATATION
LANGLAIS Leo (2004)	ES MASSY NATATION
MAILLE Salomé (2004)	ES MASSY NATATION
RAKOTONDRAMANGA Eliot-Tahina (2002)	ES MASSY NATATION
ROUSSEAU Elsa (2003)	ES MASSY NATATION
SIMOENS Lucille (2005)	ES MASSY NATATION
VASQUEZ Lucie (2004)	ES MASSY NATATION

⇒ Finales A

Nom	Club	Nombre
BONEL Antonyn (2001)	CN ST-MICHEL-SUR-ORGE	3
MAUPOUX Nina (2004)	CN VIRY-CHÂTILLON	1
AMBRASS Lilou (2002)	ES MASSY NATATION	3
BONDOUY Noah (2004)	ES MASSY NATATION	4
CRETET Dorian (2003)	ES MASSY NATATION	4
JOLY Morgane (2004)	ES MASSY NATATION	1
RAKOTONDRAMANGA Eliot-Tahina (2002)	ES MASSY NATATION	3
SIMOENS Lucille (2005)	ES MASSY NATATION	3
VASQUEZ Lucie (2004)	ES MASSY NATATION	4

■ Podiums

⇒ Podiums dames junior 1-2

Epreuve	Rang	Nom	Année	Club	Temps
200 Nage Libre Dames	3.	VASQUEZ Lucie	2004	ES MASSY NATATION	02:06.56
200 Papillon Dames	1.	JOLY Morgane	2004	ES MASSY NATATION	02:22.13

⇒ Podiums dames junior 3-4

Epreuve	Rang	Nom	Année	Club	Temps
400 Nage Libre Dames	2.	AMBRASS Lilou	2002	ES MASSY NATATION	04:22.45
1500 Nage Libre Dames	3.	AMBRASS Lilou	2002	ES MASSY NATATION	17:25.36

⇒ Podiums messieurs junior 1-2

Epreuve	Rang	Nom	Année	Club	Temps
200 Nage Libre Messieurs	3.	CRETET Dorian	2003	ES MASSY NATATION	01:58.01
400 Nage Libre Messieurs	3.	CRETET Dorian	2003	ES MASSY NATATION	04:10.59

⇒ Podiums messieurs junior 3-4

Epreuve	Rang	Nom	Année	Club	Temps
200 Papillon Messieurs	3.	BONEL Antonyn	2001	CN ST-MICHEL-SUR-ORGE	02:05.31

Bravo à toutes et à tous pour votre participation et vos performances !

Commission des officiels

■ Nominations

⇒ Sont nommés officiel A

COLAS Sandrine	ESM	91 A 217
WINKLER Jean-François	EXOCET	91 A 218

⇒ Sont nommés officiel B

DOUBLIER Agnès	CND	91 B 19023
EVAN Bernard	COU	91 B 19024
LIERON Carine	ENVY	91 B 19025

■ Formation

Une formation d'officiel "C" sera organisée, le dimanche 31 mars 2019 à 09H00 au Comité Départemental de Natation à Mennechy.

Le candidat devra être licencié

Se munir d'un chronomètre et de quoi écrire, le club devra remplir le feuille d'inscription à la formation.

Il est demandé au club de bien vouloir communiquer au secrétariat la liste des participants.

Records et meilleures performances

■ Meilleures performances Essonne aux championnats de France Juniors du 12 au 17 mars en bassin de 50 mètres à DUNKERQUE

(Homologation FFN le 19/03/2019)

- ⇒ 200 Nage libre dames 17 ans
VASQUEZ Lucie (2004) ES MASSY en 2:06.56 le 14/03/2019.
- ⇒ 50 Papillon messieurs 17 ans
RAKOTONDRAMANGA Eliot-Tahina (2002) ES MASSY en 25.41 le 17/03/2019.
- ⇒ 200 Nage libre dames 16 ans
VASQUEZ Lucie (2004) ES MASSY en 2:06.56 le 14/03/2019.
- ⇒ 200 Nage libre dames 15 ans
VASQUEZ Lucie (2004) ES MASSY en 2:06.56 le 14/03/2019.

■ Records Essonne Maîtres au Meeting des Maîtres de Nantes du 23 au 24 mars 2019 en bassin de 25 mètres.

(Homologation FFN le 25/03/2019)

- ⇒ 100 Dos dames catégorie C7
BEVING Christine (1964) CN VIRY-CHÂTILLON en 1:21.57 le 23/03/2019.
- ⇒ 100 Brasse dames catégorie C7
BEVING Christine (1964) CN VIRY-CHÂTILLON en 1:31.60 le 23/03/2019.
- ⇒ 100 Papillon dames catégorie C7
BEVING Christine (1964) CN VIRY-CHÂTILLON en 1:22.54 le 24/03/2019.

■ Records Essonne au Xème Meeting Eurocom Swim de Massy du 22 au 24 mars 2019 en bassin de 50 mètres

(Homologation FFN le 25/03/2019)

- ⇒ 50 Dos dames toutes catégories
DEL'HOMME Laurine (1997) ES MASSY en 29.72 le 24/03/2019.
- ⇒ 50 Dos dames toutes catégories
DEL'HOMME Laurine (1997) ES MASSY en 29.17 le 24/03/2019.

■ Meilleures performances Essonne au Xème Meeting Eurocom Swim de Massy du 22 au 24 mars 2019 en bassin de 50 mètres

(Homologation FFN le 25/03/2019)

- ⇒ 50 Papillon messieurs 17 ans
RAKOTONDRAMANGA Eliot-Tahina (2002) ES MASSY en 25.13 le 23/03/2019.
- ⇒ 50 Papillon messieurs 17 ans
RAKOTONDRAMANGA Eliot-Tahina (2002) ES MASSY en 24.97 le 23/03/2019.

Communication

■ Meetings

⇒ 16ème Challenge de la rose

Date : du 30 au 31 mars 2019

Lieu : Piscine de l'Hay-les- Roses

Catégories : Avenirs et Jeunes

Renseignements : CAL natation ☎ 0680951310

Mail : <mailto:cal.natation@gmail.com>

Site : <https://calnatation.fr/challenge-de-rose/>

⇒ Meeting SSD 93

Date : du 11 au 12 mai 2019

Lieu : Centre nautique Jacques Brel de Bobigny

Catégories : Jeunes

Renseignements : CD 93 ☎ 01 48 47 98 20

Mail : cd93@cd93natation.org

Site : www.cd93natation.org

⇒ Championnats Open des Maîtres suisse de natation artistique

Date : du 22 au 23 juin 2019

Lieu : Piscines du Nid-da-Crô à NEUFCHÂTEL (Suisse).

Catégories : Jeunes

Renseignements : ☎ 41 31 359 72 75

Mail : artistic-swimming@swiss-swimming.ch

Site : www.swiss-swimming.ch

■ Formations

⇒ Formations départementale gratuites aux associations du 28 mars au 3 avril 2019

✚ **Le Jeudi 28 mars 2019 : PETIT DEJEUNER – Les agréments associatifs**
9h00 à 12h30 à Bondoufle

✚ **Le Lundi 1^{er} Avril 2019 : Pratiquer et maîtriser l'écoute active**
9h00 à 17h00 à Evry-Courcouronnes

✚ **Le Mercredi 3 Avril 2019 : Comment embaucher un salarié ?**
9h00 à 17h00 à Evry-Courcouronnes

✚ **Le Mercredi 3 Avril 2019 : La Cyber Sécurité (conférence)**
9h00 à 12h00 à Evry-Courcouronnes

Inscriptions obligatoires sur associations.essonne.fr (via votre compte personnel de formation)

Le plan de formations 2019 sera prochainement disponible sur notre site www.associations.essonne.fr

Pour toute question ou information, le pôle formation se tient à votre disposition par mail :

formation-asso@cd-essonne.fr

⇒ Formations CROSIF**Développement de sa structure****Fidéliser et dynamiser la pratique féminine**

- 11 avril
- Christian CERVENANSKY : formateur au CROS Île-de-France

Venez découvrir comment développer la pratique sportive des femmes. Il s'agira, également, de réfléchir à la place des femmes dans les instances dirigeantes sportives qui sont majoritairement occupées par des hommes. Une thématique toujours d'actualité pour laquelle il nous semble important de former les acteurs du mouvement sportif. [Description et inscription](#)

Sport Santé**Prendre en charge le surpoids et l'obésité chez l'adulte**

- 23 mars
- Un médecin et un éducateur APA de la Ligue Contre l'Obésité

Lors de cette journée animée par la Ligue contre l'Obésité, vous serez initiés à la construction de programmes d'activités physiques adaptées à des personnes en surpoids ou en situation d'obésité. Cet enseignement sera accompagné d'ateliers motivants et ludiques pour savoir répondre aux besoins de santé et aux attentes de bien-être de ces personnes. [Description et inscription](#)

La pratique physique adaptée aux seniors

- 13 avril
- Un médecin spécialisé public « senior » et un représentant de la Fédération Française Retraite Sportive

Venez découvrir différentes manières de proposer des activités physiques adaptées à des personnes seniors. Pendant cette journée vous apprendrez les clefs d'un programme adapté aux envies et aux besoins de ce type de public. Que ce soit pour une reprise d'activité ou pour la poursuite de celle-ci, vous saurez vous adapter aux différentes attentes des seniors. [Description et inscription](#)



**ERFAN
LIGUE ILE-DE-FRANCE**



Formation des dirigeants et directeurs techniques des clubs FFN

« Pourquoi et comment mettre en place un projet associatif au sein de mon club ? »

Objectif général :

- Permettre aux dirigeants de prendre conscience que la mise en place d'un projet associatif est indispensable pour la longévité de leur club

Objectifs intermédiaires :

- C'est quoi un projet ? un projet associatif ? pourquoi ?
- Le diagnostic de l'association (état des lieux, analyse)
- Le plan de développement général
- La traduction du projet (le plan d'action, la fiche action)
- L'évaluation du projet
- Les ressources financières de l'association (cotisation, subvention, partenariat)

Formateurs :

- Cyrille Chauvel, Président de l'US Grigny
- Nicolas Guy, Directeur Technique du Chesnay Natation

Public : Dirigeants de club
Directeurs techniques de club

Nb de participants : 8 minimums

Durée : 4h (8h30- 12h30) Pot d'accueil à 8h15 **Date :** Samedi 6 avril 2019

Lieu : Ligue Ile de France de Natation
163 Bld Mortier 75020 Paris

Tarif : Gratuité

**Inscription auprès de l'ERFAN Ile-de-France
par mail (erfan@lif-natation.fr) avant le 3 avril 2019**



**ERFAN
LIGUE ILE-DE-FRANCE**



Bulletin d'inscription

Date limite de réception à l'ERFAN Ile-de-France : mercredi 3 avril 2019
Par mail à erfan@lif-natation.fr

Nom : Prénom :

Club :

Fonction dans le club :

Adresse Mail : Tél :

Souhaite participer à la formation des dirigeants et directeurs techniques du samedi 6 avril 2019

Date : signature :

L'ERFAN s'autorise à annuler en cas de nombre insuffisant de candidats

ERFAN – Ligue Ile-de-France
163 boulevard Mortier – 75020 Paris Tél : 01 40 31 19 29 / 52
Site internet : <http://iledefrance.ffnatation.fr> Courriel : erfan@lif-natation.fr
Siret : 784 808 818 000 24 - APE : 926 C - N° de déclaration d'existence : 117 522 584 75



ERFAN LIGUE ILE-DE-FRANCE



FORMATION BNSSA AVEC L'ERFAN ILE-DE-FRANCE



Prévention



Surveillance



Intervention

L'ERFAN Ile-de-France lance une **formation BNSSA pour les licenciés FFN**. Celle-ci se déroulera du **mardi 23 au dimanche 28 avril 2019** (1^{ère} semaine des vacances scolaires) à Paris (CISP pour la partie théorique et à la piscine Roger Le Gall pour la partie pratique). L'examen se déroulera courant mai. Inscription possible jusqu'au vendredi 12 avril 2019.

Les informations et le bulletin d'inscription sont dans le lien suivant :

<http://iledefrance.ffnatation.fr/rsc/1592/fichiers/dossiers/5209.pdf>

Pour plus d'informations, contactez l'ERFAN Ile-de-France : erfan@lif-natation.fr

N'hésitez pas à inscrire les jeunes de vos clubs. Ils ont plus de 17 ans, ils sont passionnés de natation et souhaitent être sauveteur lors de la période estivale : alors, la formation BNSSA est faite pour eux.

Merci de transmettre l'information dans vos clubs

Attention nombre de places limitées (18)



LE COMPTE D'ENGAGEMENT CITOYEN

**VOUS ÊTES BÉNÉVOLE ?
VOUS EXERCEZ DES RESPONSABILITÉS
DANS UNE ASSOCIATION ?**

**Vous pouvez déclarer votre
engagement bénévole et bénéficiaire,
sous conditions, de formations**



Le Compte d'engagement citoyen, qu'est-ce que c'est ?

Le Compte d'engagement citoyen (CEC) est un nouveau dispositif intégré au Compte personnel d'activité (CPA) que chaque personne de plus de 16 ans peut ouvrir.

Les bénévoles éligibles peuvent y déclarer leur activité associative et bénéficier de droits à formation financés par l'État en reconnaissance de leur engagement.

Qui est concerné ?

Ce dispositif s'adresse à certains responsables bénévoles associatifs.

Des conditions de mission et de durée sont exigées. Sont éligibles les bénévoles membres de l'instance de direction d'une association (conseil d'administration, bureau...) et les bénévoles qui encadrent d'autres bénévoles.

Ils doivent avoir consacré à leur bénévolat au moins 200 heures dans l'année, dont au moins 100 heures dans la même association.

Le bénévolat doit en outre avoir été effectué dans une association déclarée depuis au moins trois ans qui intervient dans l'un des champs suivants : philanthropique, éducatif, scientifique, social, humanitaire, sportif, familial, culturel, ou concourant à la mise en valeur du patrimoine artistique, à la défense de l'environnement naturel ou à la diffusion de la culture, de la langue et des connaissances scientifiques françaises.

Quels sont les droits à formation ?

Les bénévoles éligibles, actifs ou non, pourront se voir allouer un forfait en euros, utilisable pour s'inscrire à des formations.

Pour les actifs (salarié, demandeur d'emploi, agent public, indépendant), ce forfait s'ajoute aux droits à formation acquis sur leur compte personnel de formation pour les formations qui les intéressent.

Les droits acquis peuvent être utilisés pour suivre une formation spécifiquement destinée aux bénévoles et volontaires en service civique pour leur mission.

Ils peuvent également être utilisés pour :

- une formation professionnelle sanctionnée par une certification, une attestation ou une habilitation reconnue par le code du travail (L. 6323-6 du code du travail);
- une action permettant de faire valider les acquis de l'expérience ;
- un bilan de compétences ;
- une préparation de l'épreuve théorique du code de la route et de l'épreuve pratique du permis de conduire ;
- une action de formation d'accompagnement ou de conseil aux créateurs ou repreneurs d'entreprises.

De façon pratique, comment le bénévole intéressé par le dispositif, peut-il solliciter ces droits ?

L'activité bénévole étant inconnue de l'administration, le bénévole doit la déclarer s'il est intéressé par le dispositif. Cette déclaration s'effectue par voie dématérialisée sur « Le compte bénévole » : www.associations.gouv.fr/compte-benevole. Il peut transmettre autant de déclarations que d'associations éligibles dans lesquelles il est investi.

Pour le bénévolat de 2017, la déclaration est possible jusqu'au 28 février 2019. En 2019, le bénévole pourra déclarer son activité de l'année précédente entre le 1^{er} mars et le 30 juin.

Sa déclaration est automatiquement transmise au dirigeant de son association qui se sera désigné comme « valideur CEC » sur « Le compte association » : www.associations.gouv.fr/valideur-cec. Le dirigeant devra attester de l'éligibilité du bénévole. Par précaution, le bénévole a tout intérêt à s'assurer qu'un dirigeant s'est bien identifié comme tel sur « Le Compte association » de son association pour y recevoir sa déclaration.

Un seul membre du conseil d'administration ou du bureau ou de la direction peut être désigné « valideur CEC ». Il doit attester les éléments de la déclaration le 31 décembre de chaque année au plus tard, sauf pour les activités bénévoles de 2017 qui peuvent être attestées jusqu'au 19 mars 2019.

Le cas échéant, les droits sont crédités en début d'année sur le Compte d'engagement citoyen et le Compte personnel de formation du déclarant.



Questions / réponses :

Le CEC ne s'adresse-t-il qu'aux bénévoles ?

Non. Le CEC permet de valoriser différentes activités citoyennes : le bénévolat associatif, mais aussi par exemple un engagement de service civique, de réserviste ou de sapeur-pompier volontaire. Seuls les bénévoles associatifs, dont l'activité n'est pas connue de l'administration, s'inscrivent via Le compte bénévole. Les autres activités reconnues dans le cadre du CEC sont recensées automatiquement grâce à d'autres sources.

Quels sont les délais pour déclarer son activité ?

Les activités de bénévolat réalisées en 2017 doivent être déclarées avant le 28 février 2019. Le « valideur CEC » peut les valider jusqu'au 19 mars 2019. Les activités de bénévolat réalisées en 2018 doivent être déclarées entre le 1^{er} mars et le 31 juin 2019. Le « valideur CEC » peut les valider jusqu'au 31 décembre 2019.

Qui peut être « valideur CEC » ?

Un seul membre du conseil d'administration, du bureau ou de la direction, peut se déclarer « valideur CEC ». Pour les associations dotées de plusieurs établissements, il est possible qu'un « valideur CEC » soit identifié par établissement.

Un « valideur CEC » peut-il aussi déclarer ses heures de bénévolat ?

Si le « valideur CEC » répond en tant que bénévole aux critères d'éligibilité du CEC, il peut bien entendu déclarer ses activités via « Le compte bénévole ».

Où puis-je consulter les droits à formation acquis ?

Les droits acquis au titre du CEC peuvent être consultés sur le compte personnel d'activité sur : <https://www.moncompteactivite.gouv.fr/>.

Y a-t-il une liste des formations que je peux suivre ?

Les droits à formation acquis peuvent être utilisés à tout moment, pour une formation professionnelle éligible au titre du CPF (par exemple, réaliser une VAE, un bilan de compétences, suivre une formation pour se reconverter professionnellement...), ou pour une formation pour son engagement bénévole (par exemple, droit des associations, communication associative, recherche de financements...). La liste des formations spécifiquement pour les bénévoles sera publiée au début de chaque année.

La liste de l'ensemble des formations est disponible sur <https://www.moncompteactivite.gouv.fr/>.

Quand dois-je utiliser mon droit à formation ?

Il n'y a pas de limite et vous conservez vos droits et votre forfait d'une année sur l'autre. Le cumul des droits à formation acquis au titre du CEC est cependant limité à un plafond.

En savoir plus : www.associations.gouv.fr/CEC

Références juridiques : sur le compte d'engagement citoyen : article L. 5151-8 du code du travail et suivants. Sur les formations éligibles : article L. 6323-6 du code du travail



www.associations.gouv.fr

 @Asso_gouv



« Ce qui est facilitant pour les uns est bénéfique pour les autres. »

Le 3 décembre 2018, la Conférence Nationale du Handicap, grande concertation citoyenne intitulée « Tous concernés, tous mobilisés », a été officiellement lancée.

En parallèle des cinq chantiers menés pour améliorer la vie de tous les citoyens vivant avec un handicap et des déplacements des ministres dans les territoires, **un appel à candidatures est lancé pour permettre à chaque acteur de la société civile de valoriser une action, une pratique ou un évènement conçus pour tous.**

Pour faire de cette édition 2018-2019, **la vitrine de toutes les initiatives citoyennes et le fer de lance de la société inclusive** de demain, nous avons besoin de vous ! Votre mobilisation est essentielle pour relayer cette campagne auprès des citoyens dans vos territoires.

Pour faire acte de candidature, **la démarche est simple** :

1. Je prends connaissance de la charte et je la signe.
2. Je rempli le formulaire en décrivant l'action que je souhaite valoriser et sa dimension 100 % inclusive.

Tout se passe ici : <https://handicap.gouv.fr/le-secretariat-d-etat/acteurs/comite-interministeriel-du-handicap-cih/la-conference-nationale-du-handicap/tousconcernes>

Les actions labellisées seront publiées sur le site du gouvernement. Elles viendront compléter le rapport rendu au Parlement en juin 2019, qui sera suivi d'un débat devant l'Assemblée nationale.

Mobilisez vos réseaux !



#TousConcernésTousMobilisés

PROFITEZ DE **-20%**

SUR **arena** **Jaked** **speedo** **FUNKY TRUNKS** **FUNKITA**

AVEC LE CODE

CD91NATSWIM

*Valable toute l'année / Hors promotions en cours



www.eurocomswim.com